

Aménagement des abords du futur jardin Truillot et Trame Verte

- Trame verte ?
- Chemins des enfants !
- Jardin Truillot !
- Circulations douces ?
- Jardin sur le toit ?
- Circulation piétonne sûre !
- Participation des habitants !
- Réseau des jardins du 11^{ème} !



Qu'est-ce que c'est tout ça ?

C'est la demande des habitants pour aménager les abords du futur jardin Truillot.

Les habitants peuvent participer à la définition des aménagements ?

Oui bien sûr, avec les parents d'élèves, les riverains, les divers collectivités (entreprises, centres culturels, paroisse, foyers résidence, établissements scolaires ...), toutes les personnes intéressées du quartier.

C'est bien, mais il faut s'organiser comment ?

Le Conseil de quartier République Saint Ambroise CQRSA, l'Association Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt ASQP et le Carré Truillot vous invitent à en discuter :

Samedi, 5 avril 2014, 10 h 30 – 12 h
Café « La bouteille », 68 boulevard Richard – Lenoir
(à l'angle de la rue Moufle)

CQRSA, ASQP- Carré Truillot, CQRSA, ASQP- Carré Truillot, CQRSA, ASQP, Carré Truillot, CQRSA

Aménagement des abords du futur jardin Truillot et Trame Verte

Le futur jardin Truillot est une opportunité pour améliorer le cadre de vie des habitants du quartier République – Saint Ambroise.

La présence d'autres jardins, Gardette, Saint Ambroise, le futur jardin Bréguet, l'opportunité pour les scolaires de disposer d'un espace supplémentaire, la proximité de résidences - foyer ... tout cela va développer la circulation piétonne. Il convient à la fois de la rendre plus sûre et en même temps plus agréable.

Les politiques de la ville évoluent sous l'effet d'exigences nouvelles : plan climat, plan piétonnier, projet Trame verte etc . Les habitants du 11^{ème} ont exprimé plus d'une fois leur demande de rompre avec l'aspect minéral de l'arrondissement.

Des demandes et initiatives s'expriment de plus en plus : jardins partagés, aménagement du toit du gymnase de la rue Baudin en jardin pour enfants, continuité biologique, tout cela traduit la demande des habitants de participer activement à l'évolution du quartier, de discuter et se mettre d'accord avec les élus et les services techniques de la Ville.

La réunion du 5 avril 2014 a pour objet entre habitants, associations, institutions de :

- discuter ensemble des aménagements autour de Truillot dans la perspective Trame verte, de circulation piétonne plus sûre et plus agréable,
- s'organiser autour de trois espaces permettant une participation plus active des riverains et de l'ensemble des habitants intéressés pour élaborer trois projets coordonnés à discuter ensuite avec les élus et les services techniques,
- définir le périmètre des trois espaces,

Espace Voltaire – Saint Ambroise (avec impasse Truillot et les rue autour de l'église)

Espace Richard – Lenoir (avec les rue Moufle et Asile Popincourt ...)

Espace Baudin (avec les rues Baudin, Pelée, rue et Impasse Saint Sébastien ...)



(Exemple de travail d'un étudiant BTS Design d'espace de l'école supérieure des arts appliqués, Duperré, dans le cadre de son diplôme et portant sur l'espace Truillot)



Conseil de quartier
République – Saint Ambroise



Collectif

Carré Truillot



Agir
Solidairement
pour le Quartier
Popincourt

Le jardin Truillot dans la Trame verte L'apport des habitants

L'état actuel du projet

Les travaux du futur jardin Truillot ne commenceront pas avant 2015. Il faut attendre le départ du garage Mercédès, procéder à la démolition, dépolluer les sols ... et définir le projet. Les habitants ont exprimé à plusieurs reprises leur désir de participer activement à la définition du projet.

Une opportunité pour améliorer les espaces piétons environnants

Le jardin Truillot est une réalisation qu'attendent les habitants. Ce jardin doit s'intégrer dans notre quartier, l'environnement et le projet Trame verte. Cela concerne plusieurs points :

- ☛ **Réaménager les espaces publics proches des entrées du futur jardin**, du côté Richard – Lenoir et côté Voltaire en raison des aspects dangereux des boulevards,
- ☛ **Faciliter la circulation des piétons** entre les jardins, Gardette, Bréguet – Marcès et Richard Lenoir,
- ☛ **Rompre avec l'aspect minéral de l'arrondissement** sur les voies piétonnes.

Des points à examiner de près

Le futur jardin offre l'opportunité de :

- ☛ **Assurer la sécurité des piétons** ; le jardin va attirer un nombreux public : enfants, écoles, personnes âgées, handicapés. Les voies et accès publics sont à réaménager en conséquence.
- ☛ **Créer une continuité de circulation pour piétons** entre les anciens et nouveaux espaces verts et limiter les sources de danger : traversée des boulevards et des carrefours.
- ☛ **Développer le végétal** dans les espaces piétons en continuité des jardins et profiter des opportunités des politiques de la Ville en matière de plan piétons, trame verte, biodiversité, plan climat ...

Commencer par la mise en œuvre dans trois espaces prioritaires

Trois espaces sont à retenir en priorité, en raison de leur exemplarité : proximité du jardin Truillot et des boulevards, aspect sombre des rues concernées, changements maîtrisables :

- ⦿ **Espace Richard – Lenoir, rue Moufle et entrée de la crèche et du jardin,**
- ⦿ **Espace Saint Ambroise, Voltaire et impasse Truillot, rues Lacharrière et Saint Ambroise,**
- ⦿ **Espace Baudin, rue et impasse Saint Sébastien.**

La participation et l'apport des habitants : une nécessité et une demande

Tous les habitants sont concernés et particulièrement les riverains en raison de leur connaissance des lieux. Quelles sont les entraves à la circulation piétonne ? Les bouches de métro sont-elles adaptées pour les handicapés notamment ? Les arrêts de bus sont-ils respectueux des conditions de mobilité des passagers ? Quels sont les encombres des trottoirs à supprimer ? Quels sont les aménagements à étudier ? Quels sont les problèmes de sécurité à traiter ? Comment rompre avec l'aspect minéral et développer le végétal ?

Elaborer ensemble des propositions d'amélioration

Ensemble, cela veut dire : habitants, associations, les services techniques de la ville, les élus et les « établissements » du quartier (commerces, établissements scolaires, paroisse, synagogue, crèches, ANRH, foyers résidences ...).

Le Conseil de quartier République – Saint Ambroise, CQRSA, Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt, ASQP, et le Carré Truillot proposent aux habitants et aux « établissements » du quartier :

- ⦿ **Dans un premier temps** une réunion d'information pour préciser les enjeux et les moyens à réunir pour la participation des habitants.(réunion du 5 avril 2014)
- ⦿ **Dans un deuxième temps**, une réunion spécifique pour chaque espace : Richard – Lenoir, espace Saint Ambroise – Voltaire – impasse Truillot, espace Baudin.

